



Renseignements généraux :

Les cours ont lieu à la Maison des arts Desjardins Drummondville. Vous devez entrer par la porte no 4, qui est située du côté droit de l'immeuble, pour accéder à l'école. Les salles de cours sont au sous-sol. Un horaire de tous les cours est affiché au babillard. Vous y trouverez les horaires et le numéro de salle pour chacun des professeurs. Présentez-vous quelques minutes avant le début du cours devant la salle de cours. Le parent peut assister au cours lorsque le professeur le permet. Il est recommandé d'accompagner les enfants de 8 ans et moins afin d'assurer un bon suivi à la maison. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'attendre son enfant dans les corridors de la Maison des arts. Tous les parents qui n'assistent pas aux cours, doivent quitter les lieux après avoir reconduit leur enfant. Ce règlement a été établi par la Ville de Drummondville.

Stationnement : SVP Lire les panneaux

- 1) Stationnement **VISITEUR** : permis en tout temps
- 2) Stationnement **VÉHICULES AUTORISÉS** : permis seulement **après 17h** en semaine.
- 3) Stationnement **RÉSERVÉ À LA DIRECTION** : **INTERDIT EN TOUT TEMPS**

Cahier de présences :

Le parent ou l'élève doit signer le cahier de présences du professeur au début de chaque cours.

Matériel requis :

Le matériel nécessaire sera déterminé par l'enseignant. Il est nécessaire d'avoir un cartable pour mettre les partitions.

Cahier de l'élève :

Chaque élève recevra un cahier en début d'année. Le professeur ou le parent accompagnateur s'en servira pour écrire les leçons de la semaine. Il peut servir à noter les pratiques de l'enfant et donner des appréciations concernant son évolution d'un

cours à l'autre. Il est important de l'apporter à chaque leçon pour avoir un bon suivi hebdomadaire. Aussi, le parent peut y noter ses questions ou commentaires.

Mesures sanitaires :

L'école s'engage à appliquer toutes les mesures sanitaires imposées par la santé publique, s'il y a lieu. Il est encore de mise de se désinfecter les mains avant les cours et de ne pas se présenter à un cours si l'élève fait de la fièvre. Il est recommandé de porter un masque si l'élève a des symptômes s'apparentant à ceux de la Covid-19.

Absences et retards :

En cas d'**absence**, vous devez **aviser l'école** par téléphone ou par courriel. Pour bénéficier d'une reprise de cours, il faut aviser l'école **24 heures à l'avance**. **Un seul cours** pourra être repris à la fin de la session. L'horaire sera déterminé par le professeur. En cas **d'absence du professeur**, vous serez avisés par courriel ou par téléphone, et le cours sera repris. Le retard de l'élève ne sera pas compensé.

Tempêtes :

En cas de tempêtes, veuillez surveiller vos courriels. Généralement, les cours seront annulés lorsque la commission scolaire annonce la fermeture des écoles.

Cours en ligne :

En cas de tempête ou de maladie, si c'est possible pour le professeur et l'élève, le cours se fera par vidéoconférence. Le professeur vous enverra un lien et le cours aura lieu à l'heure habituelle.

Paiement par virement Interac :

Utiliser l'adresse courriel suivante : finances@alaporteedessons.com
Réponse à la question de sécurité : MUSIQUE

Pour toutes questions concernant les cours, l'horaire et les activités veuillez communiquer avec la direction.

Pour nous rejoindre : direction@alaporteedesson.com
Tél : 819-477-0676
175 rue Ringuet, Drummondville
Entrée porte 4

Bonne saison musicale!